

Bienvenue à Colmar

Recueil des communications



COLMAR
CENTRE DE CONGRÈS
DU CREF

AFPA
ASSOCIATION FRANÇAISE
DE PÉDIATRIE AMBULATOIRE
PROMUANT LE DÉVELOPPEMENT

16^{ÈMES} JOURNÉES
D'AUTOMNE

**DE PÉDIATRIE
AMBULATOIRE**

Un enfant nous est né ... mais

DU 30 NOVEMBRE
AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

**PROGRAMME
3^{ÈME} ANNONCE**

INSCRIPTIONS WWW.AFPA.ORG



Comité d'organisation et scientifique

D' Alain Burtscher	68140	Munster	docteur.alainburtscher@wanadoo.fr
D' Anne Christine Dombre	68000	Colmar	docteur.dombre.ac@wanadoo.fr
D' Laurence Fraysse	68000	Colmar	drlaurence@hotmail.fr
D' Mohamed Jernite	67000	Strasbourg	jernitem@wanadoo.fr
D' Christine Magendie	68330	Huningue	pediatrie-magendie@orange.fr
D' Marie-José Stumpf	68000	Colmar	mjs@stumpf68.fr
D' Pascale Vurpillat Almanza	25000	Besançon	pascale.vurpillatalmanza@wanadoo.fr

Organisation générale

Apôles santé - Émilie Artaud - Julie Coudret - Annie Faure - Arnaud Rivier

Informations : apôles santé - info@apoles-sante.com - tél. 05 56 75 36 09 - www.apoles-sante.com

Orateurs et experts

M ^{me} Christine Albert	Psychologue clinicienne	14000	Caen	albert-c@chu-caen.fr
D' Yves Alembik	Pédiatre génétique	67000	Strasbourg	yves.alembik@wanadoo.fr
D' Mélanie Alexandre	Pédiatre	14000	Caen	alexandre-m@chu-caen.fr
D' Dominique Astruc	Pédiatrie néonatalogie	67098	Strasbourg	dominique.astruc@chru-strasbourg.fr
P ^r François Becmeur	Pédiatre chirurgie viscérale	67000	Strasbourg	francois.becmeur@chru-strasbourg.fr
M ^{me} Laurence Berreur	Directrice de crèche	25000	Besançon	laurence.berreur@besancon.fr
D' Célia Caussinus	Pédiatre	68330	Huningue	pediatrie-caussinus@orange.fr
D' Nadine Cojean	Pédiatre	67000	Strasbourg	nadine.cojean@chru-strasbourg.fr
M ^{me} Michèle Dezeque	Kinésithérapeute Camsp	68000	Colmar	michele.dezeque@gmail.com
D' Sandrine Faivret	Neuropédiatre	68000	Colmar	sfaivret@neuf.fr
D' Nathalie Gelbert-Vie le Sage	Pédiatre	73000	Chambéry	dr.gelbert73@gmail.com
D' Béatrice Grimon	Pédiatre Camsp	25000	Besançon	bgrimon@camsp.fr
M ^{me} Mélanie Jacquot	Psychologie clin. MCU	67000	Strasbourg	melanie.jacquot@unistra.fr
P ^r Pierre Kuhn	Pédiatrie néonatalogie	67000	Strasbourg	pierre.kuhn@chru-strasbourg.fr
D' Michaël Kuntz	Pédiatre	68100	Mulhouse	pediatre.kuntz@bbox.fr
P ^r Vincent Laugel	Neuropédiatre	67000	Strasbourg	vincent.laugel@chru-strasbourg.fr
Famille Le Moing-Mayeur	Parents de Paul			fabiennelemoing@gmail.com
D' Marie-Agnès Meyer-Hausherr	Pédiatre audiophoniatre	68000	Colmar	meyer.agnes@free.fr
P ^r Françoise Molenat	Pédopsychiatre	34090	Montpellier	fmolenat@yahoo.fr
D' Alfred Oberlin	Pédiatre	68200	Mulhouse	aloberlin@wanadoo.fr
D' Arnault Pfersdorff	Pédiatre	67000	Strasbourg	pfersdorff@pediatre-online.fr
D' Caroline Philippe-Stenger	Pédiatre	67300	Schiltigheim	caroline.philippe@aapei-strasbourg.fr
D' Élise Schaefer	Pédiatre génétique	67000	Strasbourg	elise.schaefer@chru-strasbourg.fr
P ^r Stéphane Sizonenko	Pédiatrie néonatalogie	1205	Genève CH	stephane.sizonenko@hcuge.ch
D' Sylvie Soskin	Endocrinopédiatre	67000	Strasbourg	sylvie.soskin@chru-strasbourg.fr
D' Jean Stagnara	Pédiatre	69000	Lyon	jeanstagnara@wanadoo.fr
D' Claude Valentin	Pédiatre	95600	Eaubonne	valentinclaude@hotmail.com
D' Roger Vasseur	Médecine physique et rééducation	59491	Villeneuve-d'Ascq	famillevasseur@hotmail.com

A10 - Télémédecine en pédiatrie

pediatre-online, l'appli pour la téléconsultation des pédiatres

D^r A. Pfersdorff,
Strasbourg

pediatre-online depuis 2 ans



pediatre-online, créée par le D^r Arnault Pfersdorff, pédiatre à Strasbourg, fait du téléconseil personnalisé depuis plus de deux ans. Cette démarche a été accompagnée par le CNOM¹. 30 pédiatres, libéraux et hospitaliers assurent le fonctionnement de la plate-forme. pediatre-online a désormais une expérience dans la téléconsultation avec les parents. Un séminaire DPC a été organisé en juin 2018 à Strasbourg pour les pédiatres, avec des experts (dont le Pr Bertrand Chevallier et une avocate en droit de la santé).

Depuis le 15 septembre 2018, pediatre-online® l'appli pour la téléconsultation

Depuis l'entrée en vigueur de *l'avenant n° 6 de la convention médicale*² signée cet été, possibilité est donnée aux médecins et en particulier aux pédiatres, de proposer un rendez-vous de téléconsultation = TC à leurs petits patients. En effet, pour les enfants de moins de 16 ans, l'accès au praticien est direct et sous réserve que le patient ait été vu au moins une fois en présentiel dans le cabinet dans les 12 derniers mois, un rendez-vous de téléconsultation peut lui être proposé (aux parents). C'est le pédiatre qui décide s'il souhaite ou non proposer une TC à cet enfant en fonction des symptômes cliniques décrits puis visualisés.



Quels sont les critères pour qu'un pédiatre puisse faire de la TC ?

Tout d'abord, c'est basé sur le volontariat, chaque médecin fait de la TC s'il le souhaite. Rappelons que tout acte de TC se fait sous l'entière responsabilité du praticien, tout comme la consultation « présenteielle » au cabinet. Ensuite, il faut au médecin une application garantissant la visiophonie des deux côtés, une sécurisation des données (cryptage, réseaux), une traçabilité du paiement et une confidentialité des informations à caractère médical. Passer par Skype ou WhatsApp est à éviter, la confidentialité des données de santé n'y étant pas ga-

1 CNOM : Conseil National de l'Ordre des médecins.

2 <https://www.ameli.fr/medecin/actualites/telemedecine-laccord-conventionnel-est-signé>.



A10 - Télémédecine en pédiatrie

rantie. Cette application est le fruit d'une collaboration entre le Dr Pfersdorff de *pediatre-online* et du Dr Jacques Cinqualbre, fondateur de *Hopi-Médical*³.

Quelles démarches pour le pédiatre ?

Tout pédiatre qui veut fonctionner avec l'appli *pediatre-online* (téléchargeable sur Apple Store et Android) verse un abonnement de 30 € par mois, ce qui lui permet d'accéder à toutes les fonctionnalités. Pas de déclaration à faire au Conseil de l'Ordre, ni à la CPAM : l'acte de téléconsultation est payé directement au pédiatre depuis le 15 septembre.

Comment le médecin est-il rémunéré ?

L'acte de téléconsultation (TC) fait désormais partie de la nomenclature. L'acte de base TC est rémunéré directement au pédiatre 23 €. À quoi s'ajoutent les majorations habituelles (NFP, MEP, NFE), ce qui met la TC à 32 € (comme au cabinet) pour tous les enfants de moins de 6 ans. Et 28 € de 6 à 16 ans. S'y rajoutent les indemnités de nuit (35 à 40 € selon l'heure) et de dimanche (19,06 €). Enfin, le dépassement est autorisé pour les médecins concernés.

Comment le pédiatre se fait-il payer ?

Lors de la TC (au début ou à la fin), le patient donne son NIR⁴ inscrit sur la carte Vitale (pas besoin s'il s'agit d'un enfant que vous avez déjà vu une fois au cabinet, il est déjà dans votre logiciel métier). Et en fin de TC, vous envoyez par télétransmission l'acte et les majorations, comme vous le feriez au cabinet⁵. *Plus besoin d'avoir la carte Vitale du patient, c'est une des nouveautés de cette convention : on parle de télétransmission en mode « dégradé »*. Et ce sont les caisses qui rémunèrent les praticiens, rien à régler pour les parents, sauf si vous faites un dépassement (même procédure qu'au cabinet).

Comment fonctionne l'appli *pediatre-online*® ?

Lorsque vous décidez de fixer un rendez-vous de TC à tel enfant (au lieu de passer votre temps comme vous le faites au téléphone parfois plus d'une heure par jour, non sécurisé, non traçable, non rémunéré), vous donnerez une heure de RV aux parents. À l'heure dite, grâce à l'appli *pediatre-online*, un lien est envoyé par SMS vers le parent. Il lui suffit de cliquer sur celui-ci pour télécharger l'appli gratuite pour lui (à ne faire que la première fois) et la téléconsultation peut démarrer. Vous avez une visiophonie de très grande qualité (le parent voit votre image incrustée dans l'écran de son Smartphone), de même le son et c'est vous médecin qui pilotez à distance : prise de photo, zoom, flash, etc. Le parent rassure son enfant, et tient le Smartphone devant lui, selon vos indications (peau, bouche, état général, manière de respirer, de se déplacer, etc.). Si vous estimez qu'il doit être vu physiquement au cabinet ou à l'hôpital, vous mettez fin à la TC. Sinon, vous poursuivez jusqu'au bout vos conseils aux parents. La TC finie, l'appli POL vous permet d'envoyer une

³ <http://hopimedical.com/fr/>

⁴ NIR= NIRPP= numéro d'inscription au répertoire des personnes physiques.

⁵ Si votre logiciel a été mis à jour ; sinon envoi à la CPAM d'une feuille de soins papier.

ordonnance en mode crypté et sécurisé, aux parents ou à une pharmacie. Celle-ci peut être glissée dans le DMP de l'enfant (tout est prévu dans l'Appli), de même le compte rendu.

Puis-je avoir une démo ?

Un atelier de présentation est prévu pour les 16es journées d'automne de pédiatrie ambulatoire AFPA⁶ à Colmar le samedi 1^{er} décembre (atelier n° 10). Il nous est aussi possible de venir faire des démonstrations lors d'autres congrès ou d'EPU régionales. Contactez-nous.

Cela demande-t-il une formation particulière ?

L'utilisation de l'application *pediatre-online* est très intuitive et facile. Côté parent, de même. N'oublions pas que les parents sont jeunes et « connectés ». Côté déroulé de la téléconsultation, des formations de type DPC vont de plus en plus se développer comme nous l'avons fait à Strasbourg, afin de rendre coutumier l'usage d'algorithmes pour mener l'interrogatoire des parents de manière pertinente, comme cela se pratique déjà. Nous en avons l'expérience chez *pediatre-online* depuis 2 ans.

Le médecin peut-il obtenir une aide financière pour s'équiper ?

Pour faciliter son déploiement, une aide forfaitaire sera versée aux médecins afin qu'ils puissent acquérir plus facilement les équipements nécessaires (appareils médicaux connectés et *abonnements à un service sécurisé de téléconsultation*), via l'intégration de deux nouveaux indicateurs ajoutés au *forfait structure*⁷, valorisés jusqu'à 525 €.

Quelle démarche pour obtenir l'appli sécurisée ?

Il vous suffit de nous contacter contact@pediatre-online.fr et vous obtiendrez vos codes d'accès pour déverrouiller l'appli *pediatre-online*[®]. Elle est opérationnelle immédiatement.

Whats'App ou Facetime ne suffisent pas ? Pourquoi payer un abonnement à *pediatre-online* ?

La sécurisation des données est essentielle. L'envoi d'ordonnance selon un mode crypté doit se faire selon des critères que n'offrent pas ces applications grand public. Les parents sont plus rassurés de savoir que l'application est validée et envoyée par leur propre médecin. Enfin, vous accédez au DMP⁸ de l'enfant et vous pouvez y glisser l'ordonnance, des pièces jointes, le compte rendu.

⁶ <http://afpa.apoles-sante.com>.

⁷ <http://convention2016.ameli.fr/renforcer-la-qualite-des-soins/moderniser-le-cabinet/>.

⁸ DMP Dossier Médical Partagé



A10 - Télémédecine en pédiatrie

Et la télé expertise, qu'est-ce que c'est ?

À partir de février 2019, la télé expertise permettra à un médecin de consulter un confrère afin d'échanger sur le cas d'un patient. Elle peut impliquer un médecin généraliste et un autre spécialiste, mais aussi deux médecins spécialistes qui ont besoin d'échanger sur un diagnostic, une lecture d'analyses ou la pertinence d'examens complémentaires afin de décider du traitement le plus adapté. Si cette pratique existe déjà de façon informelle, elle sera désormais tracée et rémunérée.

Autre développement : la TC pour les enfants en situation de handicap

L'application *pediatre-online* est également prévue pour les structures⁹ accueillant des enfants en situation de handicap. Déplacer ces enfants n'est pas toujours facile, que ce soit pour une TC standard ou pour avoir un avis spécialisé (hospitalier ou libéral auprès d'un neuropédiatre, un cardiopédiatre, un dermatopédiatre, un pédopsychiatre, etc.). Immobiliser un infirmier ou un éducateur spécialisé et un véhicule voire parfois le Samu pour accéder à une consultation peut s'avérer contraignant, long et l'enfant n'est pas dans les meilleures conditions pour être examiné. *pediatre-online* propose à ces établissements un équipement complet (chariot) qui va de la visiophonie à l'échographe connecté, en passant par d'autres outils médicaux connectés (stéthoscope, dermatoscope, otoscope, ophtalmoscope). Chaque établissement s'équipe en fonction de ses besoins et de la présence ou non de médecins au sein de la structure, de son isolement géographique, etc. Si vous-même pédiatre intervenez auprès d'un de ces centres, parlez-en au directeur, il pourra nous contacter. Nous avons certainement la solution adaptée. L'enfant PH y gagnera en confort et en accès aux soins.

⁹ CAPEAP, CEF, FAS, IEM, IME, IMP, MAS, MECS, SSR.

D^r Arnault Pfersdorff,

pédiatre, fondateur de *pediatre-online*

141 rue boecklin 67000 Strasbourg

pfersdorff@pediatre-online.fr - pfersdorff@me.com - 03 88 31 52 12